



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 Janvier 2010

DOSSIER N° 10 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU S
POUR L'AMENAGEMENT DES RES
AVENUE GAUTHIER LAGARDERE -
EN SOUTERRAIN DES RES
D'ELECTRIFICATION

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Janvier 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDS, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME MACERON (à M. BLADOU), M. BARRIER (à MME DESON), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent : M. Michel VINCENT (pour les dossiers N° 1 à 5)

Secrétaire : MME THIBAudeau

**DOSSIER N° 10 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR
L'AMENAGEMENT DES RESEAUX AVENUE GAUTHIER
LAGARDERE – MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX
D'ELECTRIFICATION**

RAPPORTEUR : M. QUANCARD

Dans le cadre de la programmation voirie 2010, la Communauté Urbaine de Bordeaux, 7^e Circonscription Voirie, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux de rénovation des trottoirs et de la chaussée de l'Avenue Gauthier Lagardère.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement des réseaux électriques.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), au titre de l'article 8 du cahier des charges dudit syndicat, une aide financière de 20 % du montant H T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi :

Avenue Gauthier Lagardère :

Montant H.T des travaux :	255.000.00€
Maîtrise d'œuvre 7 % :	17.850.00€
Montant Total H.T. :	272.850.00 €
T.V.A. 19.6 %	49.980.00 €
Montant T.T.C. :	322.830.00 €
Participation Communale 40 % du H.T :	109.140.00 €
Participation EDF Services Gironde 40 % du H.T :	109.140.00 €
Participation SDEEG 20 % du H.T :	54.570.00 €

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 26 Janvier 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET